



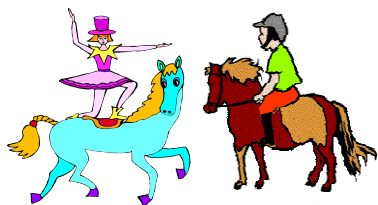
 ponil@equivil.fr

 www.equivil.fr

170 Quai Stalingrad, 92130 Issy les Mlx, ☎ 01 46 48 80 80 📞 07 85 30 30 30
 gestion : Ponil 22 Grande Rue 95460 Ezanville, ✉ equivil@equivil.fr, N° intracommunautaire FR5844374724100018

2 0 1 8 / 2 0 1 9

Bienvenue au club



Les poneys et
les chevaux
vous attendent
pour découvrir
l'équitation et le
monde du cheval.

RENDEZ-VOUS CAVALIER

Prénom/Nom :

Heure :

Jour :

COTISATION EQUIVIL+LICENCE FFE+ASSURANCE

46€. A régler une fois par an

AUTOMNE : 14 SEANCES

du lundi 3 septembre au dimanche 21 octobre
 du lundi 5 novembre au dimanche 30 décembre

HIVER : 11 SEANCES

du lundi 7 janvier au dimanche 24 février
 du lundi 11 mars au dimanche 31 mars

PRINTEMPS : 11 SEANCES

Du lundi 1 avril au dimanche 21 avril
 du lundi 6 mai au dimanche 30 juin 2019

TARIFS

16.72 € la séance X nombre de séances
 Jusqu'au 30 juin 2019

OPTION ANNULATION

Option pour le remboursement pour arrêt définitif +100€

SPECIAL DECOUVERTE POUR GROUPE

Séances aux horaires scolaires comprenant 10 séances par trimestre. Tarifs pour le groupe à voir avec le club

LES TARIFS comprennent sur facture détaillée:

L'accès et l'usage des installations sportives à 5.5% de TVA
 et l'encadrement équestre à 20% de TVA

REGLEMENT par chèque bancaire ou ANCV

à l'ordre de P C I ou Poney club de l'île saint Germain

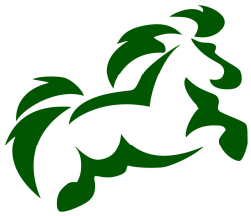
RECU POUR REGLEMENT D'EQUITATION

Prénom/Nom de la personne ayant réglée:

Mode de règlement :

Montant :

Vous avez été accueilli et votre règlement a été encaissé par :



Consulter le Planning des séances sur equivil.fr

Plein d'activités le dimanche et à toutes les vacances

Stages de découverte, passage des galops, promenades, compétitions, animations, découvertes équestres à vivre en famille ou entre amis.

Tout sur www.equivil.fr

Retrouvez-nous sur
facebook
ilesaintgermain-equivil

Séjour en Sologne

Spécial 6/14 ans à chaque vacance



à la ferme d'Otefond

Stage équestre en pleine nature
pour progresser +

Séjour à la ferme qui apprend la vraie
vie à la campagne avec les animaux

Aller et retour Paris Porte Maillot

Renseignements et inscriptions auprès du
club ou au secrétariat:

22 Grande Rue, 95 460 Ezanville

Tout sur equivil.fr « Otefond »

☎ 02 54 83 86 69 ✉ otefond@equivil.fr

REGLEMENT INTERIEUR

- Le port d'un casque protecteur et conforme aux normes en vigueur est obligatoire pour monter à cheval.
- Il est reconnu que les avis médicaux sont effectués et favorables à la pratique de l'équitation.
- il est recommandé d'être à jour de ses vaccinations.
- La durée des leçons est d'environ 50 minutes.
- Les leçons sont payées au prorata du forfait en cours lors du rendez-vous.
- L'annulation d'une inscription prise en juin devra être faite par écrit avant le 1er septembre suivant.
- Hors l'option annulation, la cotisation, le forfait et autres prestations réservées ne sont en aucun cas remboursables, même en cas de désistement ou de force majeure indépendante du centre équestre.
- Les séances non effectuées à l'initiative du cavalier sont définitivement perdues.
- En cas de fermeture du club pour cause de force majeur, intempéries, etc..., des solutions de remplacements seront proposées
- A la fin du forfait, le rendez-vous est automatiquement supprimé.
- les conditions de participation aux compétitions sont affichées au club.
- Tout accident survenant hors des séances ou à une personne non inscrite ne saurait incomber au club.
- Les chiens sont interdits dans l'enceinte du club.
- il est interdit de fumer dans l'ensemble des installations équestres

Les conditions d'Assurance Cavalier Individuelle Accident et Responsabilité Civile sont définies sur la Licence Fédérale et affichées au club